



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des ponts et chaussées

1^{ER} COUP DE PELLE

DU DEPOT DES PONTS ET CHAUSSEES

A

MERSCH

13 octobre 2014



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1. Invitation à la presse	p. 3
2. Programme de la journée	p. 4
3. Situation actuelle des deux services à Mersch	p. 5
4. Nouveau site	p. 7
5. Descriptif des bâtiments	p. 9
6. Informations générales	P. 13

1. INVITATION A LA PRESSE

Le 13 octobre 2014 à 16.30 heures aura lieu le 1^{er} coup de pelle du nouveau dépôt de l'Administration des ponts et chaussées à Mersch en présence de François BAUSCH, ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Adresse: Chantier du nouveau dépôt de l'Administration des ponts et chaussées
1, rond-point Tinnesbruch
Mersch

2. PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le programme officiel commencera à 16.30 heures:

Discours de François BAUSCH

ministre du Développement durable et des Infrastructures

Geste du 1^{er} coup de pelle

Verre de l'amitié

3. SITUATION ACTUELLE DES DEUX SERVICES A MERSCH

Division de la voirie de Luxembourg (DVL) - Service régional de Mersch (SRME)

Les installations actuelles du Service régional de Mersch sont situées en plein quartier résidentiel près de la gare à Mersch et en-dessous du pont enjambant l'Alzette.

Cela a pour conséquence que le trafic engendré par ce service (camions, tracteurs, engins assurant le service hivernal et les interventions d'urgence) doit passer par le centre de Mersch entraînant d'importantes nuisances phoniques pour les résidents, surtout en cas d'interventions nocturnes et en période hivernale.

Vu la proximité de l'Alzette et de l'Eisch, le dépôt et les ateliers actuels risquent d'être inondés en cas d'importantes chutes de pluie ce qui complique les interventions des équipes du service régional de Mersch. Le sel de déverglaçage, ainsi que beaucoup de matériel d'intervention, sont placés à l'air libre, ce qui n'est pas optimal surtout lors des interventions en période hivernale. En outre, les ateliers, les bureaux et les garages ne répondent plus aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

De plus, le nouveau pont au centre de Mersch dont la construction a débuté en septembre 2014, empiète partiellement sur le site actuel du service régional.

De ces faits, un nouveau site pour les installations du service régional a dû être cherché en dehors de l'agglomération.

Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic (DGT) - Centre d'Intervention et d'Entretien des Autoroutes, antenne de Mersch (CIEA – Mersch)

Actuellement il n'existe pas de Centre d'Intervention et d'Entretien des Autoroutes à proximité de l'A7 (route du Nord) permettant une intervention rapide.

En effet, les délais d'intervention à partir du Centre d'Intervention et d'Entretien des Autoroutes à Bertrange sont trop importants en période hivernale et surtout en cas d'incidents dans les tunnels :

- Tunnel 'Gousselerbiérg' d'une longueur de 2695m
- Tunnel 'Mersch' d'une longueur de 530m
- Tunnel 'Grouft' d'une longueur de 2950m (Ouverture prévue en 2015)
- Tunnel 'Stafelter' d'une longueur de 1850m (Ouverture prévue en 2015)

Depuis la mise en service de la Route du Nord, les équipes du Centre d'Intervention et d'Entretien des Autoroutes de l'antenne de Mersch ont pris provisoirement possession d'une grange dans une ferme à Mersch. Celle-ci avait été rachetée dans le cadre de la construction de l'autoroute. Dès le début, la superficie de cette grange était insuffisante, de sorte que beaucoup de matériel est placé à l'air libre. Egalement, les locaux pour les cantonniers et les ouvriers ne respectent pas les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur pour un tel centre d'intervention.

Lors des phases d'études sur la construction de la Route du Nord reliant Luxembourg à Ettelbrück, il a été retenu de construire un Centre d'Intervention et d'Entretien pour cette autoroute à la hauteur de Mersch. Le site du 'Mierscherbiérg', le long de l'autoroute A7, offre une localisation idéale.

4. NOUVEAU SITE

Une des plus importantes tâches des services de l'Administration des ponts et chaussées est l'entretien estival et hivernal des routes étatiques. Auparavant, les équipes devaient utiliser les installations de chargement de Bertrange, Hoscheid et Quatre-Vents en cas d'urgence pour garantir le déverglage des routes étatiques, ce qui provoquait une perte de temps considérable.

Le nouveau dépôt des ponts et chaussées à Mersch regroupe d'une part toutes les installations du service régional de Mersch et d'autre part la division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic - centre d'intervention et d'entretien des Autoroutes, antenne Mersch.



Le terrain d'implantation se situe le long de la route nationale N7 et garantit l'accessibilité immédiate à l'autoroute A7 par un giratoire construit en 2011. Acheté lors des emprises réalisées pour la construction de la route du Nord, le terrain a été utilisé comme dépôt de déblais lors de la construction de cette dernière. En septembre 2011, le terrain a été classé en 'zone de bâtiments et d'aménagements publics' dans le PAG de la Commune de Mersch.

Le site du nouveau dépôt a une superficie d'environ 1,45ha.

Concept d'implantation et architectural

Du fait que le site est éloigné de toute agglomération et autres ensembles bâtis, il est primordial que l'ensemble du projet se base autour d'une structure définie, lisible et cohérente. L'idée était de créer un enclos partiellement fermé et partiellement ouvert sur les environs immédiats à l'aide des différents bâtiments, murets et ensembles de verdure. Vu la proximité par rapport aux zones vertes et aux paysages de campagne environnants, le concept du projet est comparable à celui d'une exploitation agricole, qui regroupe des hangars, des granges et des annexes. Le nouveau projet des ponts et chaussées à Mersch reprend les mêmes entités, sous forme d'un bâtiment administratif, de halls d'entretien, de dépôts et de silos à sel.

Le concept permet de proposer un organigramme clair et fonctionnel afin de répondre au programme demandé. L'accent a été mis sur une organisation interne autour de différentes cours intérieures.

Cours intérieures

A l'entrée du site côté sud via le nouveau rond-point 'Tinnensbruch', s'ouvre une première cour entourée du bâtiment administratif, du dépôt couvert et des deux halls en forme d'équerre. Dans cette cour se font les entrées et les sorties des véhicules aux garages et aux ateliers, ainsi que les entrées du personnel au bâtiment administratif.

La deuxième cour intérieure, à l'arrière du site, donne accès au dépôt 'sel en vrac', aux silos à sel et regroupe tous les stockages extérieurs.

L'organisation permet un repérage facile à l'intérieur du site et une séparation claire des activités et circulations dites 'propres' (partie administrative, garages et ateliers) par rapport aux activités et circulations dites 'sales' (gestions du sel, sables, déchets et autres matériaux de stockage).

L'idée de base du concept d'implantation a également influencé le concept architectural des différents bâtiments en proposant des gabarits simples et des matériaux proches de la typologie des exploitations agricoles du voisinage (façades en bardage de bois).

5. DESCRIPTIF DES BATIMENTS

Bâtiment administratif

Le bâtiment administratif se développe sur 3 étages et accueille le personnel administratif du service régional de Mersch ainsi que celui de la division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic.

Le niveau du rez-de-chaussée comporte:

- hall servant de zone d'attente
- bureau / réception interne
- bureau pour permissions de voirie
- bureaux pour cantonniers
- salle de copie commune
- sanitaires

Le 1er étage comporte:

- bureau technique et bureau dessin
- bureaux administratifs
- bureau préposé
- salle de réunion
- local archives et dépôt
- sanitaires

Le 2ème étage comporte:

- salle de réunion commune aux 2 services
- local séjour avec kitchenette
- local archives et technique
- sanitaires

Halls techniques et bâtiment jonction



Les halls techniques accueillent deux brigades par service; chaque brigade étant constituée de 13 à 15 personnes. Les halls techniques (halls 1 & 2) abritent les garages pour les véhicules et le matériel. Certains locaux, notamment les ateliers (serrurerie, menuiserie et mécanique servant aux travaux de réparation et d'entretien), ainsi que le local de lavage des camions sont utilisés en commun.

Le hall 1 composé de 5 travées de 7m x 30m est prévu pour les véhicules et le matériel de la division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic. Une travée de 7m x 20m sert au lavage des camions.

Le hall 2 se compose de 8 travées de 7m x 20m pour les véhicules et le matériel du service régional de Mersch. Ce hall regroupe également au rez-de-chaussée les ateliers de réparation et d'entretien, ainsi que des locaux d'archives et de dépôt au deuxième étage.

L'articulation entre les deux halls se fait par un bâtiment de jonction dont le rez-de-chaussée comporte un hall d'entrée commun, un magasin pour pièces de rechange ainsi que des locaux techniques et d'entreposage de matériel et de petits engins. L'étage est séparé en deux parties pour les brigades des deux divisions. Le programme de construction y prévoit des bureaux pour cantonniers, locaux de séjour, local pour uniformes, vestiaires et douches ainsi que des locaux sanitaires et de dépôt.

Silos à sel

A l'extrémité Nord du site et au centre de la deuxième cour se situe le hall de stockage du sel en vrac auquel sont accolés deux silos à sel permettant un remplissage rapide des camions. L'emplacement des dépôts a été choisi de manière à pouvoir garantir un accès facile et rapide pour les camions d'approvisionnement et les camions de salage en période hivernale.

Les nouvelles installations de salage prévoient deux silos de 250m³ de sel et une réserve d'environ 500m³ de sel en vrac dans un abri couvert. Des installations de fabrication et de stockage de saumure NaCl et CaCl₂ y sont également entreposées. Les interventions hivernales exigent des surfaces dégagées pour garantir les manœuvres de giration en toute sécurité, ceci de jour comme de nuit.



Concept technique :

Le projet de construction s'inscrit dans la volonté de réaliser les nouveaux bâtiments suivant une conception énergétique permettant un développement plus durable. Les enveloppes des bâtiments occupés de manière permanente (bâtiment administratif et bâtiment de jonction) sont isolées de manière performante afin de garantir une basse consommation d'énergie. Ces bâtiments sont conçus en construction massive sans faux-plafonds en vue de pouvoir activer la masse béton comme régulateur de la chaleur accumulée. Ainsi, le confort intérieur est optimisé tant en été qu'en hiver avec des consommations réduites en énergie. Tous les bâtiments, à l'exception du hall de stockage de sel et du dépôt couvert sont équipés de fenêtres/clapets de ventilation à ouverture motorisée permettant le refroidissement nocturne de la masse béton.

Dans l'intérêt de l'utilisation d'énergies renouvelables, la production d'eau chaude notamment pour les douches des brigades, est assurée par des collecteurs solaires installés en toiture. Les structures des bâtiments sont dimensionnées de manière à supporter la charge d'une éventuelle future installation photovoltaïque.

Les bâtiments

Les structures des bâtiments administratif et de jonction sont en béton armé et en maçonnerie. Les cloisons de séparation intérieures sont exécutées en briques de ciment ou en plaques de plâtre. Outre la structure en béton, la façade se compose d'une isolation thermique devant laquelle se place un bardage en bois vertical comme finition.

Les halls

Les deux halls des ateliers et des garages sont conçus en construction légère, dont la structure portante est composée de poutres et poteaux métalliques sur laquelle repose la peau extérieure composée de cassettes murales isolées et recouvertes du même bardage en bois vertical que celui des autres bâtiments du site, ceci afin de garder l'unité architecturale de l'ensemble.

6. INFORMATIONS GENERALES

Maître de l'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architecte:

Bureau d'architecture et d'urbanisme Manuel Schumacher, Luxembourg

Ingénieur en génie civil:

TR-Engineering, Ingénieurs-conseils, Luxembourg

Ingénieur en génie technique:

RMC-Consulting, Ingénieurs-conseils, Luxembourg

Bureau de contrôle technique:

AIB Vinçotte Luxembourg, Luxembourg

Organisme agréé:

Luxcontrol, Esch/Alzette

Coordinateur sécurité santé:

D3 Coordination, Frisange

Surfaces et volume

Superficie du site :	1,45 ha
Surface nette d'exploitation totale :	5'160 m ²
Surface brute totale:	5'652 m ²
Volume brut construit:	39'886 m ³

Coût du projet

EUR 16'000'000.-TTC (ind. constr. avril 2011 - 685,44)

Dates-clés

Début de chantier:	15 septembre 2014
Durée de chantier prévisionnelle:	28 mois